

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 22
juillet 2014

Randonnez cet été dans la Métropole !

Riche de ses 22 000 hectares de massifs forestiers et ses 500 km d'itinéraires de randonnée, la Métropole Rouen Normandie développe son potentiel touristique vert.

Entre les boucles pédestres et équestres, les randos nature et culturelles et les parcours sportifs, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux !

Boucles de randonnées pédestres

Les circuits de 2 à 19 km offrent une grande variété de paysages naturels et permettent à chacun de se promener sur les deux rives de la Seine, de découvrir les différents panoramas du territoire et de parcourir les nombreux massifs forestiers de la Métropole.

Ces itinéraires proposent des balades familiales ainsi que des randonnées sportives et des sorties culturelles.

Au fil de plusieurs boucles, il est possible de découvrir ou redécouvrir les abbayes de Jumièges et de Saint-Martin-de-Boscherville, le Centre d'art contemporain de Saint-Pierre-de-Varengeville, le Château du Taillis à Duclair, le manoir de Villers à Saint-Pierre-de-Manneville, la base de loisirs de Jumièges – Le Mesnil, l'arboretum du Petit Charme, le parc animalier de Roumare.

Au cœur de la forêt de La Londe – Rouvray, quatre sentiers pédagogiques des roches d'Orival au départ de la Maison des forêts (de 1.5km à 5km) permettent de découvrir l'histoire qui se cache au cœur de cette forêt domaniale (vestiges d'un oppidum, ruines du Château de la Roche Fouet, habitations semi-troglodytiques).

Le circuit balisé de La Sente aux moines propose une boucle de 19.5 km au départ de Jumièges. Un itinéraire historique qu'empruntaient les moines de l'abbaye de Jumièges pour aller se recueillir au Prieuré du Torps, sur le territoire de la communauté de communes Caux Vallée de Seine.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CREA Balades

Ces 4 parcours de 19 km à 31 km situés en majeure partie en milieu urbain, sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir le patrimoine des communes traversées (Oissel, Grand-Couronne, Petit-Quevilly, Grand Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, communes des Vallées de l'Aubette et du Cailly). Les circuits sont agrémentés de panneaux explicatifs mettant en valeur les sites remarquables.

Trame verte et Trame Bleue

Ces deux itinéraires, respectivement de 11km et 3 km, sont accessibles aux piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite. Tandis que la Trame Verte traverse la forêt domaniale de la Londe - Rouvray au sein de laquelle de nombreux sites patrimoniaux et naturels sont à découvrir (arbres remarquables, mares...), la Trame Bleue offre une agréable possibilité de promenade en bord de Seine.

Le territoire de la Métropole est aussi traversé par le GR2 qui relie Dijon au Havre et par le Chemin de Compostelle et sa portion La route des Anglais entre Dieppe et Chartres.

Nouveauté. Randonnée Equestre : La Chevauchée en Vallée de Seine

La Métropole souhaite développer la pratique de la randonnée équestre avec ses deux premiers sentiers « Chevauchée en Vallée de Seine » balisés en 2014 sur son territoire :

- Une boucle de 14 km, à Jumièges
- Une boucle de 16 km, au cœur de la forêt Le Trait – Maulévrier.

Ces 2 circuits, qu'il est possible de relier, s'inscrivent dans un grand itinéraire équestre départemental de 76km entre Jumièges à Gruchet-le-Valasse. Chevaucher en Vallée de Seine offre la possibilité de découvrir l'abbaye de Jumièges, mais aussi la forêt du Trait-Maulévrier et de beaux panoramas sur le fleuve.

Les cartes des itinéraires, les plans individuels de randonnée sont en ligne et téléchargeables sur www.metropole-rouen-normandie.fr

